



UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR
ÉCOLE DE BIBLIOTHÉCAIRES, ARCHIVISTES ET DOCUMENTALISTES
Laboratoire de Recherche en Sciences de l'Information et de la
Communication (LaRSIC)



Organise



CoSICA'24



Les sciences et métiers de l'information et de la communication à
l'épreuve de l'intelligence artificielle

Du 24 au 26 juillet 2024 à l'Université Cheikh Anta Diop – Dakar (Sénégal)

Appel à contributions

1. Argumentaire

À l'heure du Big data où les données de chacun d'entre nous, ainsi que les traces que nous laissons au cours de nos activités sur le Web sont collectées avec efficacité par les géants du Web, parler d'intelligence artificielle (IA) n'est plus une utopie. L'IA est appréhendée comme un « ensemble de théories et de techniques mises en œuvre en vue de réaliser des machines [applications] capables de simuler l'intelligence » (Lyseggen, 2017). Plus simplement, l'IA désigne des objets techniques relativement hétéroclites (machines et programmes autonomes) qui en simulant l'intelligence humaine, voire en la démultipliant permettraient de réaliser avec plus de célérité et beaucoup plus d'efficacité que l'humain les tâches qui lui étaient dévolues (Lecun, 2016).

L'IA loin d'être une innovation récente a déjà fait l'objet de plusieurs travaux au 20^{ème} siècle. Dans les années 50, Alan Turing et John McCarthy évoquaient respectivement : le *Making a mind* et le *Modeling the brain* (Raulin, 2022) que l'on qualifie aujourd'hui d'IA faibles et d'IA fortes. La première approche utilise les théories et méthodes de la logique pour concevoir des systèmes d'organisation de connaissances à partir d'algorithmes de capture et de traitement de données essentielles. La seconde approche s'appuie, quant à elle, sur le fonctionnement du cortex cérébral pour créer des machines « conscientes » et « sensibles » capables de comprendre, de raisonner par elles-mêmes et d'analyser les sentiments. Cela grâce à un auto-apprentissage par la « digestion » d'un volume important de données, ou par un entraînement supervisé par l'humain qui constitue le jeu de données à apprendre.

Les systèmes d'IA qu'ils soient faibles ou forts permettent de traiter, d'analyser et de classer une quantité importante de données et de réaliser des modèles prédictifs pour la prise de décision avec beaucoup plus d'efficacité, de rapidité et de plus en plus de fiabilité que les humains (Podolny, 2015). En outre, les IA ne se limitent pas à accomplir des tâches répétitives et mécaniques, mais réalisent désormais des tâches faisant appel à la cognition, à la créativité humaine : la production écrite (rédaction d'articles de presse, génération de textes et d'images), l'interprétation des tests médicaux, le conseil juridique, etc. (Topalovic et al., 2019). Ce qui fait dire que très peu de (r)évolution technologique n'aura proposé autant d'opportunités de résolutions de problèmes, n'aura suggéré autant de changements dans les usages, mais aussi n'aura suscité autant de peurs. L'IA fait ainsi partie des sujets bouleversants qui interpellent notre société contemporaine. Certains, les techno-pessimistes prédisent que les humains seront remplacés par ces nouveaux systèmes, ce qui entrainera des pertes d'emplois et exacerbera les inégalités existantes. À l'opposé, les techno-optimistes, eux voient en l'IA une alliée dont la collaboration émancipatrice permettrait aux humains de se focaliser sur des tâches plus créatives et significatives (Vicsek, 2021).

En tout état de cause, quelle que soit la perspective adoptée, force est de reconnaître que l'IA va sans doute exercer une influence sur différents aspects de la vie, de la société, des métiers et les conditions de leur exercice, entre autres. Plusieurs rapports commandés par les organisations et les gouvernements indiquent que comme au moment de la révolution industrielle, le progrès technologique amené par les IA va nécessiter la suppression de certains métiers, la création de nouveaux et la mise à niveau de plusieurs, au rang desquels, les métiers de l'information et de la communication (Commission européenne, 2020 ; Villani, 2018).

Ce colloque interdisciplinaire souhaite susciter des débats et réflexions autour de l'appropriation des systèmes d'IA par les Sciences de l'Information et de la Communication (SIC). Il s'agira de faire l'état des changements épistémologiques induits par l'IA dans les disciplines et champs de recherche des SIC. Il sera aussi question de dresser un panorama des usages que les professionnels de l'information et de la communication (bibliothécaires, archivistes, journalistes, muséologues, communicants, etc.) font ou pourraient faire de l'IA dans l'exercice de leur métier. Il explorera enfin les enjeux actuels et les problématiques émergentes que pose l'IA aux SIC.

2. Objectifs

Ce colloque vise trois objectifs principaux :

- Regrouper des chercheurs de différents pays dans le but de mettre en commun leurs expertises et leurs travaux respectifs afin de susciter des débats et des échanges d'idées autour des thèmes et objets de recherche des SIC ;
- Assurer la diffusion des connaissances les plus actuelles sur les changements épistémologiques induits par l'IA dans les disciplines et champs de recherche des SIC, l'intégration de l'IA et ses usages dans les métiers de l'information documentaire, du journalisme et de la communication, ainsi que les défis que posent l'IA aux SIC, etc. ;
- Établir des partenariats et favoriser la collaboration avec des chercheurs et divers intervenants dans le domaine des Sciences de l'Information et de la Communication (SIC), tant en Afrique francophone que dans d'autres régions.

3. Les Axes de réflexion

Les présentations et discussions au cours de ce colloque vont tourner autour de six axes thématiques.

Axe 1. L'IA et les paradigmes épistémologiques en SIC

L'émergence de l'IA invite à redéfinir les fondements épistémologiques SIC. Les systèmes d'IA obligent à repenser la nature de l'information, à remodeler les approches méthodologiques, à réévaluer les pratiques info-communicationnelles et à reconsidérer le processus de gestion et de co-crédation de connaissances. Cet axe ambitionne d'explorer les implications de l'IA en tant que catalyseur d'un changement paradigmatique offrant ainsi de nouvelles perspectives pour comprendre et interpréter les dynamiques complexes en cours dans les SIC. Les questions suivantes peuvent être abordées :

- Quelle redéfinition de la nature de l'information avec l'IA et comment impacte-t-elle les théories de l'information et de la communication traditionnelles ? Quelles nouvelles dimensions conceptuelles émergent de cette évolution ?

- Comment les nouvelles approches méthodologiques, amenées par l'IA, sur l'exploitation des mégadonnées et l'apprentissage automatique modifient-elles la façon dont les chercheurs en SIC construisent et interprètent leurs travaux ?
- L'IA est susceptible de véhiculer des biais algorithmiques et de révéler la subjectivité inhérente aux choix de conception. Comment ces biais et cette subjectivité impactent-ils la construction des connaissances en SIC, et comment peuvent-ils être intégrés dans une perspective épistémologique critique ?
- L'IA transforme les interactions entre l'homme et la machine, obligeant à repenser les modèles de fabrication et de diffusion de l'information dans lesquels ces systèmes intelligents deviennent des partenaires cognitifs. Comment cette évolution modifie-t-elle la compréhension des processus de co-construction des connaissances, et quelles sont les implications pour les théories de l'information et de la communication ?

Axe 2. L'IA et la gestion documentaire

Avec les évolutions du numérique et du Web, la gestion documentaire qui autrefois était axée sur le cycle de vie des documents est désormais orientée vers la gestion des flux de données (Caron, 2021). Ce qui fait dire à certains auteurs comme Lamouroux et Ferchaud (2006) que l'accès à l'information se trouve non plus exclusivement associé à l'accès aux documents, mais bien à toute cette masse de données numériques et numérisées disponibles. La prise en charge de cet important flux avec notamment la production de métadonnées, la description des objets numérisés, leur accès et leur exploitation semblent de plus en plus difficiles à réaliser avec les processus et techniques traditionnels de gestion documentaire. Cette gestion fondée sur le triptyque collecter, traiter et diffuser pourrait ainsi se trouver « révolutionné » par l'IA. En effet, qui mieux que l'IA pour collecter en quelques secondes des millions de pages. Qui mieux qu'elle pour lire et traiter des millions de pages à la seconde. Qui mieux qu'elle pour dresser le profil réel des usagers (via leurs traces numériques) afin de réaliser une diffusion ciblée et efficace de l'information. Ces possibilités laissent penser qu'à l'ère du Big data, l'IA peut se présenter comme un allié d'une extrême importance pour les services de documentation.

À ce sujet, Jacob, Seima et Martineau rappellent que ces « [applications de l'IA] ont été introduites progressivement pour prêter main-forte aux [professionnels de l'information] dans la gestion des grands volumes de données disponibles » (2022, p.5). Si certains envisagent un avenir prometteur pour les métiers de gestion documentaire (bibliothécaire, archiviste, documentaliste et muséologue), d'autres redoutent la possible disparition de certaines tâches rendant ainsi ces métiers moins valorisants. Nous avançons que la réalité se trouve quelque part entre ces deux visions opposées.

Nous nous intéressons ici à des retours d'expériences réflexifs sur l'intégration de l'IA dans la gestion des documents. Les contributions théoriques qui étudient la perception qu'ont les professionnels de l'information de l'IA ainsi que les défis qu'il leur pose dans l'exercice de leur métier sont aussi attendus.

- Comment l'IA révolutionne-t-elle les pratiques et les métiers documentaires ? Quels outils pour la collecte, la gestion ainsi que pour la diffusion et la valorisation des contenus ?
- Comment envisager l'interaction entre les compétences humaines et l'intelligence artificielle dans le contexte de la gestion de l'information ? Quelles compétences sont à développer pour répondre aux nouvelles exigences de ces métiers ? Quelles offres de formation pourraient-elles se développer ?
- Comment les professionnels de l'information documentaire appréhendent-ils l'IA ? Quels sont les défis soulevés par l'intégration de l'IA dans les services d'information documentaire ?

Axe 3. L'IA et la gestion du patrimoine

Avec la précision des algorithmes, l'IA se présente comme une réelle opportunité pour la gestion et la sauvegarde du patrimoine. Elle ouvre de nouvelles perspectives permettant non seulement d'optimiser les processus existants, mais également d'explorer de nouvelles approches pour la conservation, la restauration, et la diffusion du patrimoine culturel et naturel. Toutefois, cette intégration croissante de l'IA dans la gestion et la sauvegarde du patrimoine soulève des questions complexes et suscite des réflexions approfondies auxquelles cet axe voudrait s'intéresser. Le but étant d'explorer de manière critique les implications multidimensionnelles de l'utilisation de l'IA dans la gestion et la sauvegarde du patrimoine en considérant les dimensions sociales, culturelles et techniques.

Nous attendons des contributions aussi bien théoriques que pratiques sur les questions :

- Dans quelle mesure les logiciels de type reconnaissance des caractères manuscrits ou des objets, peuvent-ils faciliter les processus d'inventaire et de documentation des collections patrimoniales ?
- Comment l'IA peut-elle être utile pour créer des expériences de valorisation du patrimoine qui soient à la fois innovantes et accessibles au grand public ? Quels sont les risques d'une dépendance excessive à la technologie dans la diffusion du patrimoine, en particulier en termes d'exclusion ou de déshumanisation de l'expérience utilisateur ?
- Comment l'IA peut-elle aider à la restauration et à la préservation du patrimoine tout en garantissant le respect de son authenticité ? Quels sont les dilemmes éthiques associés à l'utilisation de l'IA dans la gestion du patrimoine, en particulier lorsqu'il s'agit de reconstruire des artefacts ou de restaurer des documents anciens ?
- Comment l'IA peut-elle contribuer à la mise en œuvre de stratégies de conservation préventive, anticipant les dommages potentiels sur le long terme ? Quels sont les impacts sociaux, environnementaux, associés à l'utilisation de l'IA dans la préservation du patrimoine ?

Axe 4. L'IA et les pratiques journalistiques

Dans le domaine du journalisme, les nouvelles mutations technologiques ont fortement impacté le processus de travail dans les salles de rédaction (collecte de données, édition, diffusion, vérification des faits, etc.). Pour certains auteurs, les impacts de l'IA sur le journalisme pourraient se rapporter à ceux qu'a vécus la profession dans les siècles passés, au moment de l'introduction de la photographie, de l'arrivée de la radio et de la télévision et qui ont chacune successivement modifié les façons de collecter, de traiter et de diffuser l'information. Chacune de ces innovations a contribué à créer de nouveaux métiers en faisant disparaître d'autres (on pense au photographe de presse qui a remplacé l'illustrateur) et à modifier le rapport avec les publics en raison de l'avènement de nouveaux canaux de diffusion. Toutefois, l'ampleur, la vitesse et le caractère continu des changements induits par l'IA dans les pratiques journalistiques sont inédits. De plus, ces changements interviennent au moment où le journalisme fait face à une crise de confiance du public et une croissance de la désinformation. Si l'IA présente des risques en matière de création et de circulation d'information fautive notamment avec les *Deep Fakes*, les biais algorithmiques, la manipulation sociale, elle peut aussi se poser en une alliée majeure dans la lutte contre la propagation des fausses informations et des discours haineux.

Dans cet axe, nous recherchons des contributions sur des exemples de réussite (ou pas) d'intégration de l'IA dans les pratiques journalistiques, des initiatives et plateformes de *fact-checking* basées sur l'IA.

Les propositions sur les perceptions et/ou l'acceptation par les journalistes de ces systèmes dans l'exercice de leur métier sont également attendues. Les questions ci-dessous peuvent être soulevées :

- Qu'entend-on par IA dans le domaine du journalisme ? Quel est l'impact de l'IA sur les méthodes et processus de production de l'information dans les rédactions ? Quelles sont les applications concrètes de l'IA dans les pratiques journalistiques ?
- Quels seraient le nouveau profil et les comportements des journalistes avec l'intégration de l'IA au journalisme ? Quelle collaboration possible avec les professionnels d'autres disciplines ? Doit-on former le journaliste à coder ou à décoder ?
- Quel est l'apport de l'IA dans la lutte contre la désinformation et les discours haineux ?
- Comment les États, en particulier africains peuvent-ils relever les défis de la régulation de l'IA ? Comment concilier liberté d'expression et IA ?

Axe 5. L'IA et les pratiques info-communicationnelles

Les pratiques info-communicationnelles qui recouvrent les activités de recherche d'information, d'analyse, de production et de partage de contenu (Boumhaouad, 2017) évoluent au gré des développements technologiques. Dans le paysage actuel dominé par le Big Data et les outils de l'IA, ces pratiques se redéfinissent. En effet, l'IA grâce à ses algorithmes de captation des données, de classification et de hiérarchisation de l'information, ainsi que de reconnaissance vocale et d'images et de recommandation de contenus a permis le développement de systèmes de recherche d'information (SRI) de plus en plus intelligents. Ces SRI dont les capacités se sont accrues visent à satisfaire en un temps relativement rapide et avec une plus grande pertinence les besoins d'informationnels des usagers. L'innovation la plus remarquable ici est celle de la conception de moteurs de recherche textuels et multimédias fondés sur l'IA générative dont le plus connu est ChatGPT. La recherche d'information sur ce type de système ne se fait plus à travers des équations de recherche (requêtes construites à partir de mots-clés combinés entre eux par des opérateurs booléens), mais bien par le biais de prompts (ensemble d'instruction, de directives sous la forme de mots, de phrase, de question, ou d'exemple envoyé à une IA générative). Ces systèmes au lieu de communiquer des références de documents, proposent un texte déjà rédigé, le plus souvent sans référence bibliographique. Le droit à la citation se trouve remis en cause par ces nouveaux systèmes. Il importe donc de s'interroger sur la plus-value de ces systèmes de recherche basés sur les technologies de l'IA, la perception qu'ont les professionnels de l'information de ces technologies ainsi que les nouveaux comportements informationnels des usagers. Les propositions ici peuvent aborder les questions ci-dessous :

- Comment la recherche d'information se transforme-t-elle avec l'intelligence artificielle ?
- Quel est l'impact de l'IA sur les moteurs de recherche classiques (Google, Bing, etc.) ?
- Quels sont les intérêts et les limites des moteurs de recherche IA dans la recherche d'information ?
- Quelle est la perception des formateurs en recherche documentaire par rapport à ces outils ? Comment enseigner la recherche d'information dans un tel contexte ?
- Quels sont les comportements informationnels des usagers avec ces nouveaux systèmes d'IA ?

Axe 6. L'IA et les enjeux éthiques et déontologiques en SIC

Les avancées rapides et de plus en plus efficaces de l'intelligence artificielle (IA), en particulier dans les sciences de l'information et de la documentation, sont nombreuses et appréciables. Toutefois, les pionniers et les promoteurs de cette technologie, eux-mêmes, soulèvent un certain nombre d'inquiétudes face à leur croissance exponentielle. Elon Musk en affirmant que « l'IA est plus dangereuse que les armes nucléaires » tente d'alerter sur la menace qu'elle ferait peser sur la survie de l'humanité (Hawking, 2014). Cette menace passerait par le remplacement de l'humain par la machine et la disparition de l'intelligence humaine telle que nous la connaissons aujourd'hui. Bill Gates partage ces craintes et se dit « préoccupé par la super intelligence artificielle ». À ces inquiétudes somme toute légitimes, mais qui nous apparaissent alarmistes en l'état actuel des systèmes d'IA se rajoute une autre plus compréhensible et clairement perceptible : les menaces pour la sécurité de l'emploi. Elles obligeraient à repenser l'organisation du travail et le cadre dans lequel il est effectué. Les contributions ici pourraient tenter de répondre aux questions ci-dessous :

- Quelles sont les nouvelles formes de coopération engendrées tant entre les individus qu'entre l'IA et les humains ? Comment l'IA "désautomatise le travail humain" (Villani, 2018, p.105) afin de permettre aux individus de se consacrer à des tâches plus créatives ?
- Comment l'IA remodélise-t-elle le travail et sa valeur dans le domaine du journalisme et de la gestion de l'information ? Y a-t-il des risques éthiques pour les journalistes à recourir aux différents outils offerts par l'IA, à puiser dans les mégadonnées recueillies par les géants du Web (Big data) ou par les pouvoirs publics (open data) ?

Par ailleurs, dans un contexte où l'abondance d'information coexiste avec le manque d'information de qualité, la gestion de l'information émerge comme un enjeu sociétal majeur. Les professionnels de la gestion documentaire et de la communication ont pour mission de veiller à préserver l'intégrité, la fiabilité et l'authenticité des informations dans un environnement propice à la désinformation et à la manipulation de l'information (Brown, 2018). Les métiers de l'information et de la documentation comme tant d'autres reposent sur des valeurs et des principes éthiques qu'il est essentiel de préserver, d'où l'intérêt de maintenir un pilotage humain (Theimer, 2018 ; Bergonzoli, 2018). Ils doivent adapter leurs pratiques à ce nouvel environnement tout en demeurant critiques quant aux répercussions des changements technologiques, notamment en ce qui concerne la transparence, l'égalité et le respect des données personnelles (Schallier, 2019). En effet, si suivant l'assertion générale, les systèmes d'IA sont objectifs parce que ne manifestant ni émotion ni sentiment (Guzman et Levi, 2020, 48), il est à souligner qu'ils intègrent en réalité une subjectivité liée aux données collectées qui servent à leur apprentissage. Bien que les données ne soient pas intrinsèquement discriminatoires, elles peuvent cependant refléter des schémas qui le sont, perpétuant ainsi des stéréotypes préexistants et par ricochet compromettent l'équité dans les processus d'apprentissage automatique.

- Comment les biais algorithmiques induits par les IA impactent-ils l'efficacité de la collecte des données et la fiabilité dans leur traitement ? Quels dispositifs mettre en place pour « débiaiser » les systèmes d'IA tout en améliorant l'efficacité de leurs usages ?
- Quels rôles le professionnel de l'information et de documentation peut-il jouer dans la constitution de jeu de données dans le respect de l'éthique de la collecte ?

4. Informations pratiques

❖ Modalités et format de soumission

Les propositions de communication rédigées en français ou en anglais devront être déposées sous la forme d'un fichier .doc ou .rtf. ou .odt, anonymisé (pour l'évaluation en double aveugle) sur la plateforme <https://cosica2024.sciencesconf.org> avant le ~~20 avril 2024~~ **31 mai 2024**.

En cas de difficultés pour déposer, veuillez consulter le tutoriel...[Lire](#)

Les propositions de communication doivent indiquer l'axe thématique dans lequel la communication s'inscrit. Elles devront en outre comporter les éléments suivants :

- Titre de la communication.
- Mention de responsabilité (Nom & prénoms, affiliation institutionnelle et courrier électronique de l'auteur ou des co-auteurs).
- Résumé de la communication en 1000 mots maximum (bibliographie comprise) au format Word qui présente idéalement, la problématique, le postulat théorique, la méthodologie et les principaux résultats obtenus ou attendus
- Trois à cinq mots-clés.
- Une brève biographie (150 mots maximum).

Les propositions doivent être des textes originaux fondés sur des données empiriques ou des contributions purement théoriques issues d'une analyse de la littérature. Sont également attendues les recherches appliquées qui font état d'expériences réussies (ou pas) d'intégration de l'IA dans les SIC. Les textes retenus à l'issue de l'évaluation devront être présentés au colloque.

❖ Publication des textes

Un recueil des résumés acceptés sera disponible au moment du colloque.

Les communicant.e.s seront invité.e.s, à soumettre leur texte complet à publication dans un ouvrage collectif chez les Presses Universitaires de Dakar au cours du dernier trimestre 2024. Des informations précises seront communiquées à l'issue du colloque.

❖ Frais d'inscription

Ces frais d'inscriptions donnent droit au recueil de résumés, aux pauses café et déjeuners ainsi qu'à un exemplaire de l'ouvrage collectif issu du colloque.

- Enseignant.e.s/chercheur.e.s et autres : 35.000 FCFA (53 €)
- Etudiant.e.s / doctorant.e.s : 15.000 FCFA (23 €)

Les frais sont à payer le **15 juillet 2024 au plus tard**.

Mode de paiement :

- En espèce : Mme Sene Rokhaya (Comptable - EBAD)

- Via Mobile Money (Wave ou Orange money) à : 00221 77 499 21 04

(envoyez la preuve de paiement à rokhaya.sene@ucad.edu.sn et kouakou.sylvestre@ucad.edu.sn)

❖ Calendrier

- 26 février 2024 : Appel à communications
- ~~20 avril 2024~~ **31 mai 2024** : **Date limite d'envoi des propositions de résumé**
- ~~17 mai 2024~~ **24 juin 2024** : Notification des avis d'acceptation ou de refus de la proposition
- 15 juillet 2024 : Date limite d'inscription au colloque
- ~~30 juin 2024~~ **15 septembre 2024** : Date limite d'envoi des articles complets
- Décembre 2024 : Publication des actes du colloque sous la forme d'un ouvrage collectif

❖ Organisateur

École de Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes (EBAD) - Laboratoire de Recherche en Sciences de l'Information et de la Communication (LaRSIC).

❖ Coordination scientifique du colloque

- Kouassi Sylvestre KOUAKOU – Université Cheikh Anta Diop : kouakou.sylvestre@ucad.edu.sn
- Moustapha MBENGUE - Université Cheikh Anta Diop: moustapha.mbengue@ucad.edu.sn
- Bernard DIONE - Université Cheikh Anta Diop: bernard.dione@ucad.edu.sn

❖ Comité scientifique

Chebba Aida (Université de la Manouba, Institut Supérieur de Documentation - Tunis)

Dieng Alioune (Université Cheikh Anta Diop, CESTI)

Régis Dimitri BALIMA (Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou)

Nasreddine Bouahāï (Université de Paris 8, Laboratoire paragraphe)

Jean-Jacques Maomra BOGUI (Université Felix Houphouet Boigny d'Abidjan, UFR ICA)

Djibril Diakhaté (Université Cheikh Anta Diop, EBAD)

Bernard Dione (Université Cheikh Anta Diop, EBAD)

Wahid Gdoura (Université de la Manouba, Institut Supérieur de Documentation - Tunis)

Kacou GOA (Université Felix Houphouet Boigny d'Abidjan, UFR ICA)

Tahirou Koné (Université Alassane Ouattara de Bouaké, UFR CMS)

Kouassi Sylvestre Kouakou (Université Cheikh Anta Diop, EBAD)

Moustapha Mbengue (Université Cheikh Anta Diop, EBAD)

Ahmet Ndiaye (Université Cheikh Anta Diop, EBAD)

Marième Pollèle Ndiaye (Université Gaston Berger de Saint-Louis, UFR CRAC)

Simon Ngono (Université de la Réunion, LCF-EA 7390)

Olivier Sagna (Université Cheikh Anta Diop, EBAD)

Mohamed Sidir (Université de Picardie Jules Vernes, Laboratoire CURAPP-ESS)

Khaldoun Zreik (Université de Paris 8, Laboratoire paragraphe)

Bibliographie

- Bergonzoli, F. (2018). L'automatisation au cœur de la gestion documentaire. *Solutions numériques*.
- Bill Gates (29 janvier 2015). Préoccupé par la superintelligence artificielle. *Le Monde*. <https://www.lemonde.fr/bill-gates-est-preoccupe-par-la-super-intelligence-artificielle.html>
- Boumhaouad, H. (2017). Pratiques info-communicationnelles des usagers des dispositifs numériques : Théorie de l'acteur-réseau. *Les Cahiers du numérique*, 13(3), 137-166.
- Brown, C. (dir.). (2018). *Archival futures*. Londres, Facet Publishing.
- Caron, D. J. (2021). *Écosystème de la transformation de l'administration publique vers le numérique*. Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Commission européenne (2020). Intelligence artificielle. Une approche européenne axée sur l'excellence et la confiance ». Livre blanc COM (2020) 65 final. <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX:52020DC0065>
- Guzman, A. L., & Lewis, S. C. (2020). Artificial intelligence and communication: A human-machine communication research agenda. *New media & society*, 22(1), 70-86.
- Hawking, S. (3 décembre 2014). L'intelligence artificielle pourrait mettre fin à l'humanité. *Le Monde* <https://www.lemonde.fr/hawking-l-intelligence-artificielle-pourrait-mettre-fin-a-l-humanite.html>
- Lamouroux, M. et Ferchaud, B. (2006). Journée d'étude ADBS : L'impact du numérique sur l'évolution des modes de travail. *Documentaliste-Sciences de l'Information*, 43(3-4), 242-246.
- LeCun, Y. (2016). L'apprentissage profond, une révolution en intelligence artificielle. *La lettre du Collège de France*, (41), 13.
- Lyseggen, J. (2017). *Outside Insight: navigating a world drowning in data*. Penguin UK.
- Podolny, S. (2015). If an algorithm wrote this, how would you even know?. *The New York Times*, 7(03).
- Raulin, A. (2022). L'intelligence artificielle dans la gestion et la valorisation de l'information : clés de repérage (histoire et analyse). *I2D - Information, données & documents*, 1, 14-21. <https://doi.org/10.3917/i2d.221.0014>
- Schallier, W. (2019). De Gand à Santiago : mon voyage en bibliothèques. *I2D - Information, données et documents*, 2(2), 51-55.
- Steve, J., Seima S., et Martineau C. (2022). *Intelligence artificielle et transformation des métiers de la gestion documentaire*. Chaire de recherche sur l'administration publique à l'ère numérique. Université Laval. Québec.
- Theimer, K. (2018). It's the end of archival profession as we know it, and I feel fine. Dans C. Brown (dir.), *Archival futures* (p. 1-18). Londres, Facet Publishing.
- Topalovic, M., Das, N., Burgel, P. R., Daenen, M., Derom, E., Haenebalcke, C., ... & Janssens, W. (2019). Artificial intelligence outperforms pulmonologists in the interpretation of pulmonary function tests. *European Respiratory Journal*, 53(4).
- Vicsek, L. (2021). Artificial intelligence and the future of work—lessons from the sociology of expectations. *International Journal of Sociology and Social Policy*, 41(7/8), 842-861.
- Villani, C. (2018). *Donner un sens à l'Intelligence artificielle. Pour une stratégie nationale européenne*. Rapport de mission parlementaire. Paris, 2018. <https://www.vie-publique.fr/rapport/37225-donner-un-sens-lintelligence-artificielle-pour-une-strategie-nation>.